

**Assemblée Générale Mixte du Crédit Coopératif
Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires**

Nanterre, le 15 mars 2010

Les sociétaires du Crédit Coopératif, réunis par section en fonction de leur rattachement aux agences, sont convoqués en Assemblée Générale Mixte de section du 22 avril 2010 au 18 mai 2010.

Les délégués représentant les sociétaires du Crédit Coopératif, élus en Assemblée Générale de Section, sont convoqués en Assemblée Générale Mixte des délégués, le 27 mai 2009.

L'avis de réunion valant avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoire du 15 mars 2010. Il contient notamment l'ordre du jour et les projets de résolutions.

Les documents prévus aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des sociétaires conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Pour les obtenir, veuillez adresser votre demande à l'adresse societaires@credit-cooperatif.coop